Championnat de Ligue Interclubs
Feuille de route

Annexe 3
Adopté en CA le : 22/04/2026
Entrée en vigueur : 01/08/2026
Validité : permanente
Nombre de pages : 2

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

QUI	QUOI		FAIT
15 jours avant l'interclubs : à envoyer à la Commission chargée de la gestion des ICR et aux Juges-Arbitres			
Organisateur	Marque et type de volants utilisés		
	La ou Les personnes qui s'occuperont de la table de marque (GEO)		
	Le matériel qui sera utilisé	Sonorisation	
		Matériel informatique	
		Le nombre de terrains utilisables et d'échauffement	
		Références poteaux/filets	
	S'assure que la table de marque sera opérationnelle le jour des rencontres		
Commission chargée des ICR	La liste des logiciels, tutoriels[1] nécessaires.		
10 jours avant les rencontres : à envoyer aux capitaines et aux Juge-Arbitre			
Commission chargée des ICR	Les convocations		
	Adresses des gymnases		
	Horaires		
	Juges Arbitres nommés		
	Les informations complémentaires utiles dont les coordonnées téléphoniques des capitaines		
Organisateur (GEO)	Impression des feuilles de déclaration de composition d'équipe, si nécessaire (manque de connexion internet) Mail indiquant les éléments de pratique (cf article 22) – 7 jours avant		
A partir du jeudi précédent le jour de la rencontre			
Commission chargée des ICR	Actualise les CPPH des joueurs sur le site BadNet		
Les capitaines	Saisie la feuille de déclaration de présence en ligne		
Le Juge-Arbitre	Export de la liste des joueurs et arbitres de la ligue[2]		
Le jour même			
Organisateur	Ouverture du gymnase **1h30 minimum** avant le début des rencontres		
	Accueil du(des) Juge(s)-Arbitre(s)		
	Accueil des équipes		
	Gère la table de marque		
	Trousse de secours		

[1] Tutoriels disponibles sur le site internet de la ligue et/ou BadNet
[2] Depuis la base fédérale POONA

QUI	QUOI	FAIT
	Restauration	
	Marque et type des volants homologués en vente dans le gymnase	
Juge-Arbitre	Vérifie les pièces d'identités des joueurs et arbitres au plus tard 45min avant les rencontres.	
QUI	**QUOI**	**FAIT**
Pour chaque rencontre		
Organisateur (GEO)	Imprime si nécessaire des feuilles de déclaration de présence[3]	
	Imprime des feuilles de déclaration de composition d'équipe si nécessaire[4]	
	Saisie des compositions d'équipes	
	Imprime, si nécessaire, des feuilles de rencontre et des feuilles de matchs après accord du Juge-Arbitre	
Juge-Arbitre	Valide l'ordre des matchs de chaque rencontre	
Pendant les rencontres		
Organisateur (GEO)	Saisie des résultats au fur et à mesure du déroulement des matchs	
	Annonce des résultats des matchs et des rencontres (si présence d'une sonorisation)	
Juge-Arbitre	S'assure du bon déroulement des rencontres	
	S'assure que les matchs se déroulent dans l'ordre préconisé	
	S'assure que tous les matchs sont arbitrés	
Après les rencontres		
Organisateur	Conserve les feuilles de présence jusqu'à la fin du championnat, le cas échéant	
	Conserve les feuilles de matchs jusqu'à la fin du championnat, le cas échéant	
	Conserve le fichier des résultats jusqu'à la fin du championnat, le cas échéant	
Organisateur ou Juge-Arbitre	Transmet, le cas échéant, les scans des feuilles de présence, de rencontres et de matchs selon les modalités précisées par la Commission chargée de la gestion des ICR.	
Juge-Arbitre	Exporte ou s'assure que les résultats sont publiés sur le site BadNet **dès la fin des rencontres de chacune des journées**	
Au plus tard le mercredi après les rencontres		
Juge-Arbitre	Saisie du rapport sur POONA	
Juge-Arbitre	Envoi des feuilles de rencontres et d'arbitrage à la Commission chargée des ICR	
Au plus tard 15 jours après les rencontres		
Commission chargée des ICR	Contrôle les rencontres	
	Rédige les décisions en regard des résultats des rencontres et des rapports des JA.	
	Publie les pénalités sur le site de gestion des interclubs.	

[3] A imprimer le jour J pour les équipes n'en ayant pas amené (le JA devra le consigner dans son rapport) ou si la connexion internet n'est pas suffisante

[4] Peut être imprimé avant le jour J